



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Rapport de gestion 2016

600 465 enfants et adolescents peuvent être atteints par les programmes et les projets.

211 000 employés travaillent dans 68 entreprises Friendly Work Space.

Quelque 400 000 participants se rendent à 19 manifestations «slowUp» dans toute la Suisse: activité physique pour toute la famille.

3	Avant-propos
4	Promotion Santé Suisse
6	Organisation
9	Point fort 2016
10	Alimentation et activité physique
16	Santé psychique et stress
23	Renforcement de la promotion de la santé et de la prévention
29	Faits et chiffres
39	Projets

Une position future renforcée

La stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) réglemente les domaines d'activité de la Confédération, des cantons et de Promotion Santé Suisse. Dans les années à venir, notre Fondation sera appelée à assumer de nouvelles tâches.

La décision du conseiller fédéral Alain Berset sur la hausse des cotisations confère à la Fondation davantage de responsabilité, mais aussi de nouvelles tâches. L'année 2016 était par conséquent dédiée aux importants travaux préparatoires menés en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les cantons et les principales parties prenantes, travaux qui ont permis d'engager rapidement les fonds supplémentaires alloués.

Lors de la consultation, de nombreux acteurs du secteur de la santé ont été interrogés. Il s'est avéré que le travail de Promotion Santé Suisse est globalement bien perçu et qu'il est apprécié. Les commentaires critiques exprimés à cette occasion n'en gardent pas moins tout leur intérêt. Ils sont source de motivation et nous incitent à accorder une attention toute particulière à la mise en œuvre des nouvelles tâches. Notre défi principal sera de les assumer sans engager du personnel supplémentaire.

La stratégie MNT permet à Promotion Santé Suisse, aux cantons et à la Confédération de s'accorder sur

leurs missions de manière optimale et de coordonner leurs activités. A cet effet, nous pouvons nous inspirer des expériences recueillies dans le cadre des programmes d'action cantonaux qui, dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique des enfants et des adolescents, ont largement fait leurs preuves. Désormais, ces programmes seront également étendus au groupe cible «personnes âgées» et intégrés

au thème «santé psychique». En collaboration avec l'OFSP, Promotion Santé Suisse s'attelle à mettre en place la prévention dans les soins de santé.

A l'avenir aussi, notre mission consistera à exploiter les outils qui nous sont confiés de manière ciblée et mesurable.



W. Hanselmann

Heidi Hanselmann

Présidente du Conseil de fondation
Conseillère d'Etat; cheffe du département
de la santé du canton de St-Gall, St-Gall



T. Mattig

Prof. Dr Thomas Mattig

Directeur
Promotion Santé Suisse

Promotion Santé Suisse en bref

Qu'est-ce que la santé?

Promotion Santé Suisse reprend la définition de la santé arrêtée par l'OMS. Selon cette définition, la santé ne se résume pas à l'absence de troubles physiques ou psychiques. Elle n'est pas non plus un «capital» que l'on peut dépenser petit à petit. Des aspects de la santé peuvent se manifester à n'importe quelle étape de la vie d'une personne, quelle que soit sa constitution. Un individu n'est donc pas simplement en bonne ou en mauvaise santé, il peut, selon ses forces et ses possibilités, assumer la responsabilité de sa santé.

Qu'est-ce que la promotion de la santé?

La prévention et la promotion de la santé visent à préserver et à renforcer la santé. La prévention comprend des mesures destinées à prévenir des maladies, contagieuses ou non. La promotion de la santé a pour but d'accroître les ressources et les potentiels des individus en matière de santé. Ces deux engagements se complètent, puisqu'ils visent tous deux à permettre au plus grand nombre de personnes possible de mener une vie saine.

Quel est notre mandat?

Notre action se fonde sur la loi sur l'assurance-maladie (art. 19). Agissant sur mandat légal, Promotion Santé Suisse stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.

Qui est la Fondation?

Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assureurs. Elle réunit en outre des représentants de la Confédération, de la Suva, du corps médical et des professionnels de la santé, du monde scientifique et des associations spécialisées dans la prévention des maladies ainsi que d'autres organisations.

Quelle est notre stratégie?

Promotion Santé Suisse applique une stratégie à long terme (2007–2018). Afin que la Fondation puisse accomplir son mandat de manière efficiente avec les moyens financiers qui lui sont confiés, elle se concentre sur trois domaines:

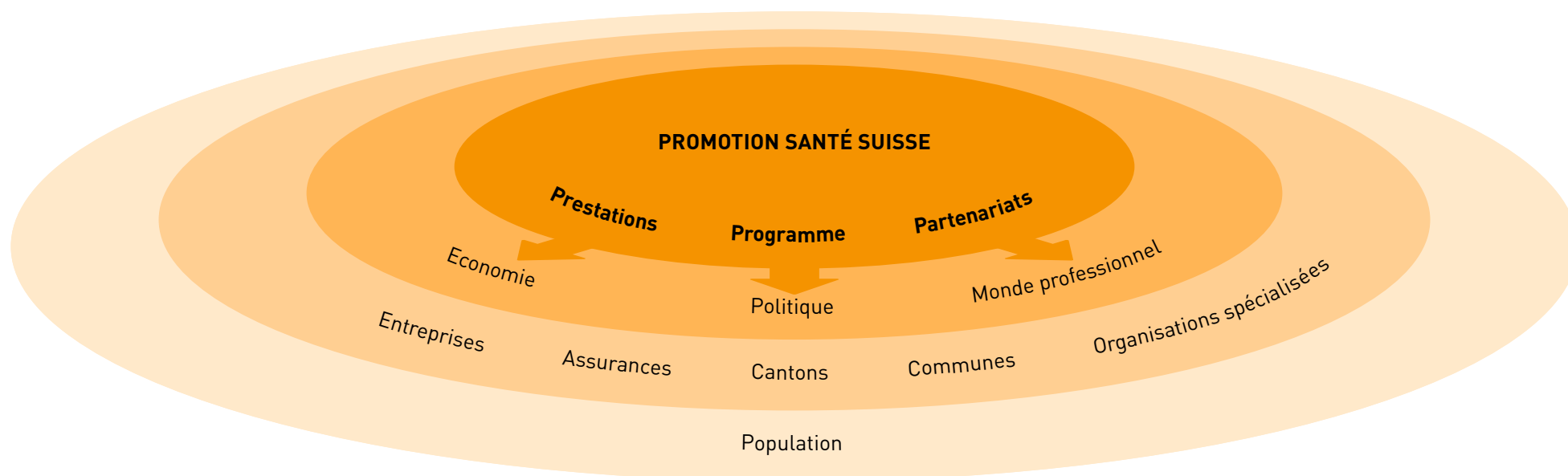
- alimentation et activité physique
- santé psychique / stress
- renforcement de la promotion de la santé et de la prévention

Comment la Fondation se finance-t-elle?

Actuellement, chaque personne en Suisse verse une contribution mensuelle de 20 centimes en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assureurs-maladie pour le compte de la Fondation (art. 20 LAMal). Ce montant sera augmenté de 10 centimes par personne en 2017, puis du même montant en 2018.

Etapes clés

- 1986** «Charte d'Ottawa» pour la promotion de la santé
- 1989** La Fondation suisse pour la promotion de la santé est créée par 26 cantons
- 1994** La promotion de la santé et la prévention sont inscrites dans la loi sur l'assurance-maladie (art. 19 et 20 LAMal)
- 1998** La Fondation suisse pour la promotion de la santé met en œuvre le mandat prévu par l'art. 19 LAMal, avec le soutien des assureurs et des cantons
- 1999** La Fondation est rebaptisée «Fondation 19 – Fondation suisse pour la promotion de la santé»
- 2002** Promotion Santé Suisse naît de la Fondation 19
- 2007** La stratégie 2007–2018 est adoptée
- 2013** Avec la stratégie «Santé2020», le Conseil fédéral intensifie la promotion de la santé et la prévention
- 2014–2015** La Confédération, les cantons et Promotion Santé Suisse élaborent la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles
- 2016** Dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie MNT, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) s'aligne sur la proposition du conseiller fédéral Alain Berset et accepte l'augmentation du supplément de prime

L'ENGAGEMENT DE PROMOTION SANTÉ SUISSE

Promotion Santé Suisse ne peut atteindre ses objectifs qu'avec le soutien de partenaires solides de la politique, de l'économie et du monde professionnel.

La santé s'entretient dans les cantons et les communes, dans les écoles et les familles, sur le lieu de travail et dans les loisirs. Nos prestations soutiennent nos partenaires sur le terrain, afin que ceux-ci puissent mettre en œuvre des mesures de promotion de la santé.

Organisation

Conseil de fondation

Heidi Hanselmann

Présidente du Conseil de fondation

Représentante des cantons
Conseillère d'Etat; cheffe du Département de la santé du canton de St-Gall, St-Gall

Dominique Jordan

Vice-président du Conseil de fondation

Représentant des pharmaciens
Responsable Affaires internationales de pharmaSuisse, Berne Liebefeld

Dr Andrea Arz de Falco

Représentante de la Confédération
Responsable de l'unité de direction Santé publique; vice-directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne

Dr Reto Dahinden

Représentant des assureurs (santésuisse)
Directeur général de SWICA, Winterthur

Anne-Claude Demierre

Représentante des cantons; Conseillère d'Etat; directrice de la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, Fribourg

Dr Roberto Dotti

Représentant de la Suva
Directeur de Suva Bellinzona, Bellinzona

Reto Egloff

Représentant des assureurs (curafutura)
Président du Comité directeur de la CPT, Berne

Dr David Fäh

Représentant de la communauté scientifique
Haute école spécialisée bernoise, secteur spécialisé Santé; professeur de nutrition et diététique, Berne

Doris Fischer-Taeschler

Représentante des ligues de la santé
Directrice de l'Association Suisse du Diabète, Baden

Gabriela Fontana-Ippensohn (à partir d'avril 2016)

Représentante de la Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)
Haute école spécialisée bernoise, secteur spécialisé Santé; chargée d'études en conseils diététiques, Berne

Guido Graf (jusqu'en juin 2016)

Représentant des cantons
Conseiller d'Etat; chef du Département de la santé et des affaires sociales du canton de Lucerne, Lucerne

Stefan Kaufmann

Représentant des assureurs (santésuisse)
Directeur adjoint d'EGK-Caisse de santé, Laufon

Monika Maire-Hefti (à partir de novembre 2016)

Représentante des cantons
Conseillère d'Etat; cheffe du Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Gabriel Nusbaumer

Représentant des consommateurs
Président de la commission Santé de la Fédération romande des consommateurs (FRC), Lausanne

Dr Carlos Beat Quinto (à partir de novembre 2016)

Représentants des médecins (Fédération des médecins suisses, FMH)
Médecin de famille, Bâle

Dr Christian Rathgeb (à partir de novembre 2016)

Représentant des cantons

Conseiller d'Etat; chef du Département de la justice, de la sécurité et de la santé du canton des Grisons, Coire

Heinz Roth (jusqu'en septembre 2016)

Représentant des assureurs (Association Suisse d'Assurances, ASA); Responsable de l'assurance-accidents ASA, Zurich

Urs Roth

Représentant des assureurs (santésuisse)
Président de la direction de Visana, Berne

Ann-Karin Wicki (à partir de décembre 2016)

Représentante des assureurs (Association Suisse d'Assurances, ASA); responsable du département des assurances-maladie et des assurances-accidents, Zurich

Direction générale

Prof. Dr Thomas Mattig

Directeur

Bettina Abel

Vice-directrice/cheffe Programmes

René Marcello Rippstein

Chef Gestion de la santé en entreprise

Rudolf Zurkinden

Chef Relations publiques

Autorité de surveillance

Conseil fédéral

Département fédéral de l'intérieur (DFI)

Office fédéral de la santé publique (OFSP)



**Le Conseil de Fondation
de Promotion Santé Suisse**

Point fort 2016

Le projet Via devient un programme d'action cantonal

Le projet Via, achevé fin décembre 2016, a été remplacé par le programme d'action cantonal (PAC). Les enseignements tirés du projet Via serviront à Promotion Santé Suisse pour soutenir les cantons dans le cadre de programmes cantonaux relatifs à la promotion de la santé des personnes âgées. Pour mener à bien cet ambitieux projet, Promotion Santé Suisse se dote d'une nouvelle organisation, qui permettra d'offrir aux cantons des prestations de qualité supérieure.

Les dix cantons ayant participé au projet Via et Promotion Santé Suisse ont pu recueillir de nombreuses données scientifiques et basées sur des preuves concernant le groupe d'âge des personnes âgées. Ces éléments constituent les fondements scientifiques des futurs projets de promotion de la santé des personnes âgées en Suisse.

A compter de 2017, Promotion Santé Suisse apportera son aide aux cantons qui souhaitent élargir leurs programmes d'action à la promotion de la santé des personnes âgées dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique.

Pour proposer cette nouvelle offre, 1,54 million CHF seront mis à disposition en 2017 et 3,55 millions CHF en 2018 suite à l'augmentation de la contribution accordée. Dix-sept cantons ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt à mettre en place un tel programme en 2017, et huit cantons prévoient de faire de même en 2018.

Plus d'informations:

www.promotionsante.ch/pac





**«La stratégie MNT permet à
Promotion Santé Suisse, aux cantons
et à la Confédération d'harmoniser
et de coordonner encore mieux leurs
activités à l'avenir.»**

Doris Fischer-Taeschler

Membre du Conseil de fondation de Promotion Santé Suisse et directrice
de l'Association Suisse du Diabète

Alimentation et activité physique

Promotion Santé Suisse encourage le plus grand nombre de personnes possible à adopter un style de vie sain et incite les organisations à créer un environnement favorable à la santé dans le but de renforcer la santé de la population. Dans le cadre de sa stratégie à long terme, Promotion Santé Suisse entend promouvoir dans le pays aussi bien la santé psychique qu'un poids corporel sain par une activité physique régulière et une alimentation équilibrée.

La forte prévalence du surpoids et de l'obésité au niveau mondial en fait un enjeu majeur de santé publique. La société dans laquelle nous vivons augmente le risque d'obésité chez l'individu, notamment grâce à l'accès aisé à des aliments bon marché à haute densité énergétique ou à des activités quotidiennes favorisant la sédentarité. Les milieux scientifiques s'accordent à dire que la prévention passe par des approches associant alimentation équilibrée et activité physique régulière (approches intégrées).

20

**programmes d'action cantonaux
«Alimentation et activité physique
des enfants et des adolescents»**

3

**nouveaux concepts de programmes
d'action cantonaux «Alimentation et
activité physique des personnes âgées»**

Alimentation et activité physique des enfants et des adolescents

Le thème combiné «Alimentation et activité» est un axe thématique de notre stratégie à long terme 2007–2018, que nous menons en partenariat avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office vétérinaire fédéral (OVF), l'Office fédéral du sport (OFSP0) et les cantons. Une partie de nos activités liées à cette thématique a couvert jusqu'à fin 2016 l'un des cinq objectifs du programme national «Alimentation et activité physique» (PNAAP) de la Confédération. Le projet PNAAP s'est terminé en 2016 et sera remplacé par la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles de la Confédération. Notre stratégie à long terme vise à augmenter la part de la population présentant un poids corporel sain. Promotion Santé Suisse s'est engagée en ce sens en 2016 également.

Alimentation et activité physique des personnes âgées

En Suisse, la population vieillit, tout en restant plus longtemps en bonne santé. Il n'en demeure pas moins que le processus de vieillissement va de pair avec la diminution de capacités physiques et cognitives (Weber et al., 2016). La principale charge de morbidité des personnes âgées est due aux maladies non transmissibles (MNT). Il s'agit principalement des maladies cardiovasculaires, du cancer, de la démence, des maladies des voies respiratoires, du diabète et des affections musculosquelettiques. Par ailleurs, les personnes âgées présentent un risque élevé de chutes. A partir de 65 ans, une personne sur cinq vivant dans un ménage privé suisse est victime d'au moins une chute par an. Et la fréquence des chutes augmentant avec l'âge, 30% des personnes de 80 ans et plus vivant seules tombent au moins une fois par an.

Souvent, les personnes âgées sont atteintes simultanément de deux ou trois maladies chroniques. Une personne sur trois de plus de 80 ans souffre de polymorbidité, ce qui affecte fortement sa qualité de vie (Weber et al., 2016). La hausse de la morbidité se reflète également au niveau économique. Les importantes dépenses de santé, durant les dernières années de vie en particulier, expliquent la hausse du coût moyen des soins de santé par habitant avec l'âge.

Programmes d'action cantonaux

Jusqu'à présent, un programme d'action cantonal (PAC) portait exclusivement sur les thèmes «Alimentation et activité physique» et concernait le groupe cible des enfants et des adolescents (module A). Grâce au développement qu'a connu la Fondation, nous avons pu intégrer en 2016 le thème «santé psychique» et le groupe cible des personnes âgées¹. Cela a permis d'élargir le rayon d'action de Promotion Santé Suisse (modules B à D) et d'appliquer la recette du succès du PAC afin de lancer de nouveaux projets avec les cantons et d'atteindre ainsi de nouveaux groupes cibles.

Plus d'informations:

www.promotionsante.ch/pac

APERÇU DES MODULES DISPONIBLES EN TANT QUE PROGRAMMES D'ACTION CANTONAUX

	ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE	SANTÉ PSYCHIQUE
ENFANTS ET ADOLESCENTS	Module A	Module C
PERSONNES ÂGÉES	Module B	Module D

¹ A la suite, et dans le prolongement du projet à long terme «Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées»

Image corporelle saine

Il est impératif que les enfants et les adolescents adoptent une attitude positive vis-à-vis de leur corps pour que les mesures en faveur d'une alimentation saine et d'une activité physique accrue prennent effet. Le document de travail «L'image corporelle positive chez les adolescents» que nous avons publié en 2014 avait déjà mis en évidence la nécessité d'agir dans ce domaine. Promotion Santé Suisse s'engage depuis de nombreuses années en faveur d'une image corporelle positive.

En 2016, deux formations continues complémentaires ont été organisées à l'intention des responsables des programmes d'action. L'une d'entre elles a été réalisée en coopération avec l'Association PEP («Prävention von Essstörungen Praxisnah») et la se-

conde, grâce à une nouvelle collaboration internationale conclue avec ÉquiLibre, une organisation à but non lucratif québécoise.

Une étude sur l'image corporelle des adultes, fruit d'une collaboration avec plusieurs cantons francophones, a été lancée en Suisse romande. Ses conclusions sont attendues à l'été 2017. Par ailleurs, diverses fiches thématiques portant sur les principaux concepts ainsi que des recommandations en lien avec ce thème ont été publiées en allemand, français et italien.

Plus d'informations:

www.promotionsante.ch/hbi

slowUp 2016: une édition sans anicroche

Le succès des manifestations slowUp, soutenues par Promotion Santé Suisse, ne s'est pas démenti en 2016. A l'occasion de 19 journées découvertes gratuites et sans contraintes, 401 000 sportifs amateurs, principalement à vélo ou en rollers, ont pu découvrir des régions touristiques au charme insoupçonné sur des routes interdites au trafic motorisé dans tout le pays. Le nombre d'utilisateurs de vélos électriques a fortement augmenté. Chevauchant leurs ronronnantes montures, ils ont pu se glisser sans peine dans le flot des participants. Mordus de sport ou cyclistes amateurs, jeunes et moins jeunes, riverains ou visiteurs, chacun a su trouver son bonheur. La météo s'est montrée particulièrement clémente lors de cette édition. Si le coup d'envoi des manifestations au Tessin, sur les bords du lac de Morat et à Werdenberg-Liechtenstein a été marqué par un temps frais et humide, des températures estivales, parfois très élevées, ont ensuite largement prévalu. Le bilan de la saison 2016 est largement positif, puisqu'aucun accident ou incident grave n'est à déplorer et ce, malgré le nombre très élevé de participants.

Plus d'informations:

www.promotionsante.ch/slowup

Impact

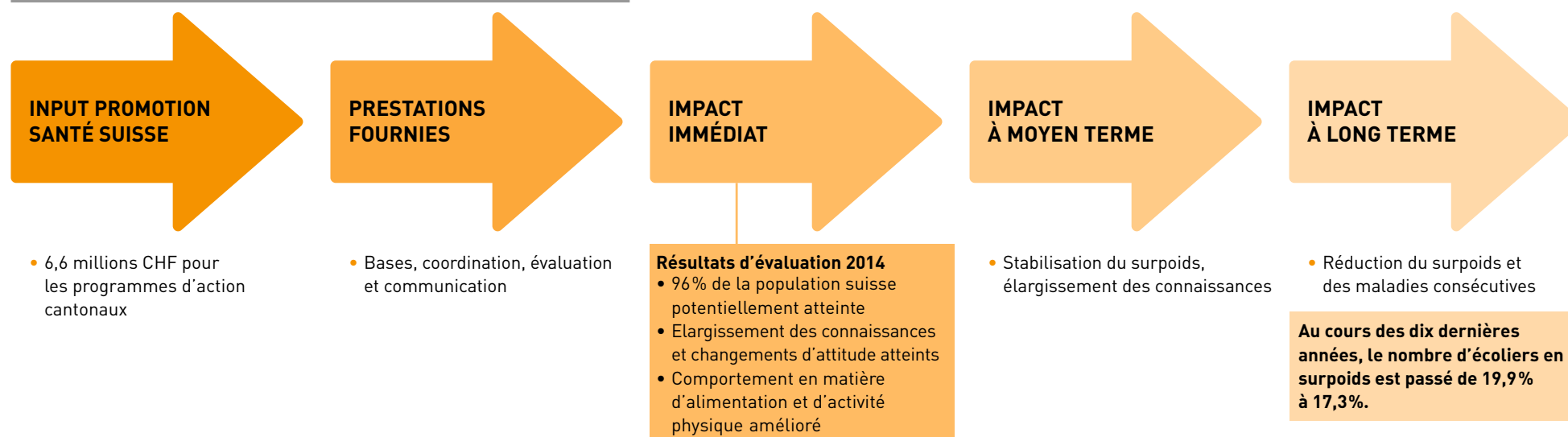
Pour vérifier l'avancée, l'impact et la qualité des programmes d'action cantonaux mis en œuvre, une évaluation nationale est réalisée tous les quatre ans. La prochaine aura lieu en 2018. Les informations relatives au comportement en matière d'alimentation et d'activité physique ainsi qu'au poids sont également essentielles pour comprendre leur évolution.

C'est pourquoi Promotion Santé Suisse effectue depuis plus de dix ans déjà, en collaboration avec les services médicaux scolaires des villes de Bâle, Berne et Zurich, un monitoring des données de poids des écoliers. Et les résultats sont réjouissants: par rapport à la première enquête réalisée lors de l'année scolaire 2005/2006, qui avait révélé que 19,9% des écoliers souffraient de surpoids ou d'obésité, les données recueillies en 2015 montrent que ce chiffre a

reculé pour atteindre 17,3%. Cette baisse reflète en premier lieu l'évolution positive chez les enfants des écoles enfantines (moins 4%) et les enfants et adolescents issus de l'immigration (moins 2,6%). Quant aux autres groupes, on y observe une stabilisation, voire un ralentissement de la hausse.

Plus d'informations:
www.promotionsante.ch/evaluation

CHAÎNE D'IMPACT DES PROGRAMMES D'ACTION CANTONAUX





«Les troubles psychiques sont largement répandus et comptent parmi les maladies les plus handicapantes. Il ne faut surtout pas que ce sujet soit tabou.»

Dr Roberto Dotti

Membre du Conseil de fondation de Promotion Santé Suisse
et directeur Suva, Bellinzone

Santé psychique et stress

La santé psychique et le stress sont un sujet important à toutes les phases de la vie et constituent un enjeu majeur. La pression s'accroît de toutes parts, en particulier dans le monde du travail, d'où le risque de rupture du fragile équilibre entre exigences et ressources.

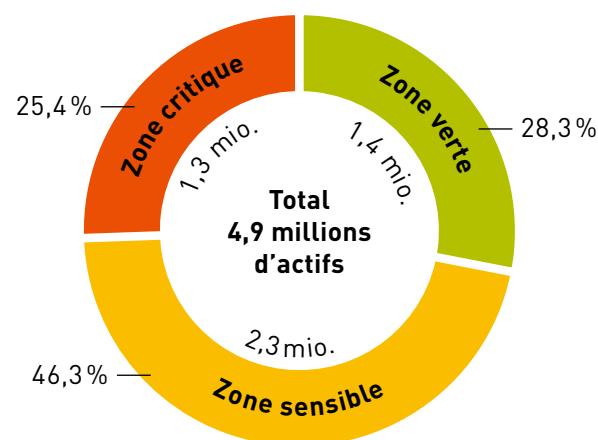
En 2016, le Job Stress Index, dont les données sont recueillies chaque année par Promotion Santé Suisse, illustre très clairement cette évolution chez les personnes actives.

Plus d'informations:

www.job-stress-index.ch

www.friendlyworkspace.ch

JOB STRESS INDEX CHEZ LES PERSONNES
ACTIVES (PONDÉRATION)



Zone verte: 1,4 million d'actifs ont plus de ressources que de contraintes.

Zone sensible: 2,3 millions d'actifs ont à peu près autant de ressources que de contraintes.

Zone critique: 1,3 million d'actifs ont des ressources clairement insuffisantes pour surmonter les contraintes élevées.

Source: voir page 54

25,4 %

de la population active en Suisse souffrent de stress.

25,4 %

des employés en Suisse souffrent d'épuisement.

CHF 5,7 mrd

de potentiel économique sont perdus chaque année en raison du stress.

Source: Job Stress Index 2016

211 000

employés travaillant dans 68 entreprises labellisées Friendly Work Space.

8648

employés interrogés via le S-Tool.

372

collaborateurs avec un compte Check GSE.

Le label est paré pour l'avenir!

Le label Friendly Work Space est décerné aux entreprises qui mettent en œuvre la gestion de la santé en entreprise (GSE) avec succès. Les entreprises récompensées s'engagent systématiquement à offrir de bonnes conditions de travail à leurs employés. L'avenir du label est assuré. A ce jour, 211 000 personnes travaillent dans 68 entreprises ayant obtenu le label Friendly Work Space. Promotion Santé Suisse soutient les entreprises désireuses de développer une gestion de la santé en entreprise systématique en leur proposant diverses offres.

LABEL FRIENDLY WORK SPACE

Les entreprises récompensées doivent répondre aux critères GSE, qui sont répartis en six domaines. La composition des critères de qualité s'inspire du modèle défini par la European Foundation for Quality Management (EFQM).



Pour pérenniser l'attractivité du label auprès des entreprises et des collaborateurs, nous avons introduit ces deux dernières années, en collaboration avec le conseil consultatif économique¹, les quatre nouveautés ci-après:

1. Simplification

Lors du premier et du deuxième re-assessment, les entreprises ont désormais la possibilité, pour les critères au choix, d'évaluer uniquement les changements par rapport au dernier assessment. Les re-assessments sont donc nettement plus courts.

2. Comparaison

A l'aide du benchmark suisse, les entreprises peuvent se comparer à d'autres entreprises labellisées et mettre ainsi leur performance, c'est-à-dire leur processus d'amélioration, en contexte. Le benchmark est actualisé en octobre de chaque année, au moment de l'octroi du label.

¹ Le conseil consultatif économique est composé de représentants d'ABB Suisse, de La Poste Suisse, de General Electric Switzerland (anciennement ALSTOM), de Migros, des CFF, de la Suva et de SWICA.

3. Mise à jour

Les critères définis dans la directive ont été complétés et actualisés en fonction des thèmes actuels comme la gestion saine, la santé psychique et la gestion des générations.

Par ailleurs, un guide intitulé «Faire avancer la GSE en vérifiant son efficacité» a été publié et il est disponible gratuitement sur le site www.promotionsante.ch. Il permet aux entreprises de vérifier l'efficacité de leur GSE à l'aide d'un cockpit d'indicateurs et, ainsi, à prendre des mesures pertinentes.



4. Nouveau: recherche ciblée selon le label

Le label Friendly Work Space apparaît également dans la plateforme d'emploi jobup.ch. Les personnes concernées peuvent y chercher les entreprises se prévalant d'une culture de la santé dûment labellisée. Nous avons également fait mieux connaître le label au large public par le biais des médias. Entre juin et fin 2016, par exemple, la campagne Friendly Work Space a été menée principalement via le canal «20Minuten/20minutes online». Elle avait pour objectif de montrer aux salariés suisses les avantages qu'ils peuvent retirer en travaillant pour un employeur labellisé.

Plus d'informations:

www.friendlyworkspace.ch/fr

Environnements de bureaux favorables à la santé

Jusqu'ici, l'espace de travail était surtout considéré sous l'angle de l'ergonomie dans le cadre de la planification des bureaux et de la gestion de la santé en entreprise. Des études récentes ont toutefois montré l'impact considérable des environnements de bureaux sur la santé psychique et le bien-être des collaborateurs. Ces dernières années, nous avons assisté à la multiplication extrêmement rapide de concepts de bureaux alliant ouverture et modularité. En collaboration avec des partenaires de la science et de la pratique, et grâce au financement de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), Promotion Santé Suisse a développé des instruments pour soutenir les entreprises dans l'aménagement de bureaux favorables à la santé et dans le processus de changement qui en découle. Des formations-pilotes sur les thèmes des «Environnements de bureaux favorables à la santé» et de la «Conduite dans de nouveaux environnements de travail» ont été données en 2016 et elles feront partie intégrante de l'offre de formations continues régulière de Promotion Santé Suisse à partir de 2017.

Plus d'informations:

www.promotionsante.ch/offices-change-health

Impact

Agissant sur mandat légal, Promotion Santé Suisse stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies (art. 19 LAMal). Les expériences recueillies dans les entreprises ainsi que les évaluations et les études de monitoring nous fournissent des informations nous permettant de développer nos mesures en vue de

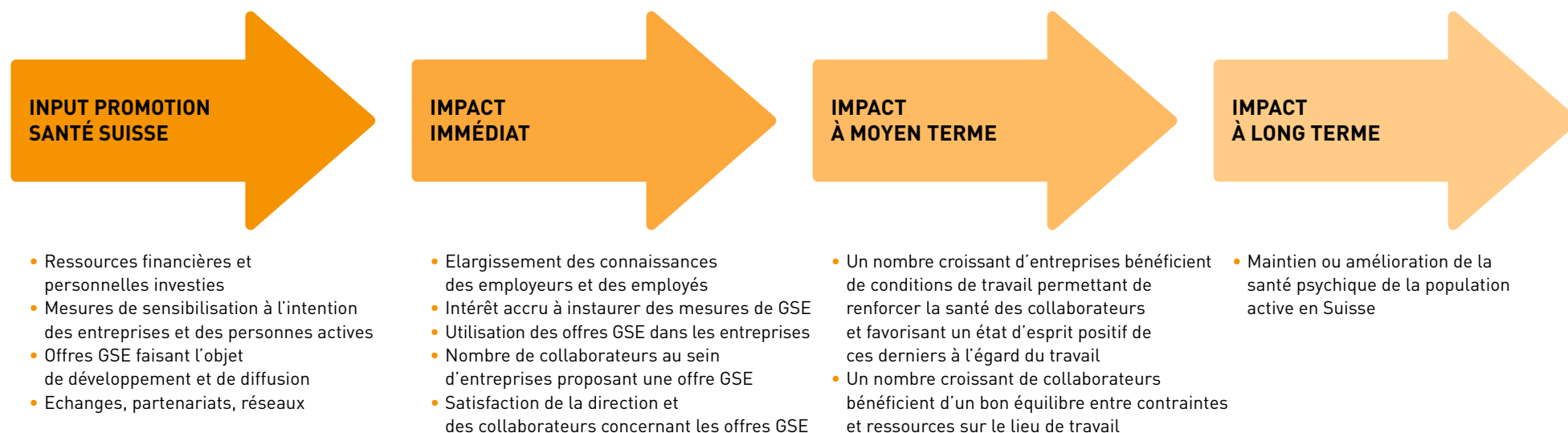
diffuser la gestion de la santé en entreprise en fonction des besoins. En 2016, Promotion Santé Suisse a élaboré, en collaboration avec des spécialistes issus de la science et de la pratique, le guide intitulé «Faire avancer la GSE en vérifiant son efficacité», qui permet aux entreprises de vérifier l'efficacité de leur gestion de la santé en entreprise et, ainsi, à prendre des mesures pertinentes. Le modèle d'impact GSE de Promotion Santé Suisse est la pièce maîtresse du guide:

il fournit des données sur les liens entre la GSE et la réussite d'une entreprise. A l'aide d'un exemple tiré de la pratique, il montre pas à pas comment vérifier l'efficacité d'un projet GSE. Le guide peut être téléchargé gratuitement, et un outil Excel servant à la documentation est mis à disposition.

Plus d'informations:

www.promotionsante.ch/evaluation

CHAÎNE D'IMPACT GESTION DE LA SANTÉ EN ENTREPRISE

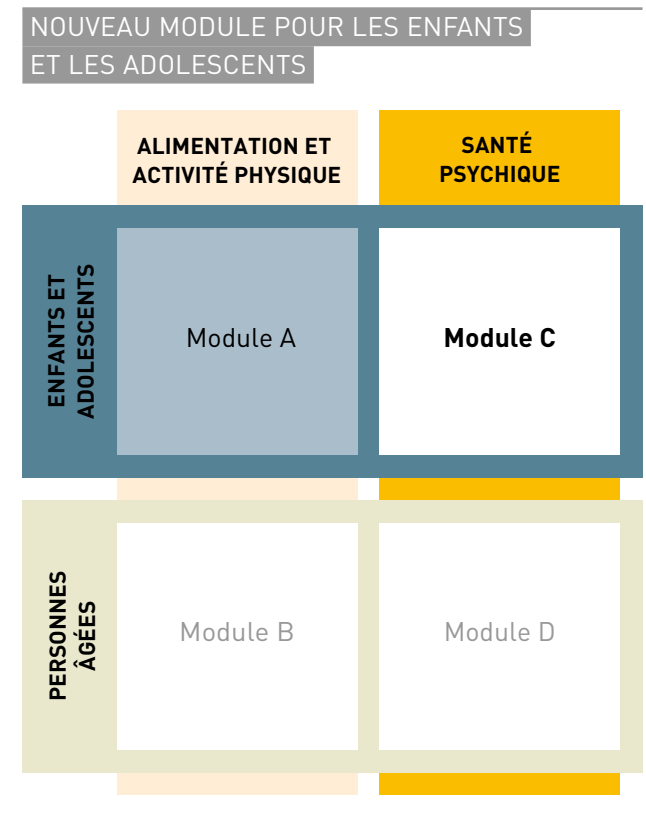


En 2016, Promotion Santé Suisse a poursuivi sa collaboration de longue date avec 20 cantons dans le cadre des programmes d'action cantonaux Alimentation et activité physique (PAC) de prévention primaire chez les enfants et les adolescents. En parallèle, l'offre des programmes d'action cantonaux a été élargie au groupe cible «personnes âgées» et à la nouvelle thématique «santé psychique».

Nouvelle thématique: santé psychique

Les prévalences et les défis inhérents à chaque phase de la vie témoignent de la pertinence des interventions visant à promouvoir la santé psychique dès le (plus) jeune âge et à l'adolescence (Amstad & Blaser, 2016). Les ressources peuvent faciliter la maîtrise de contraintes et influencer positivement sur la santé psychique. Le fait que les contraintes et les ressources soient présentes aussi bien au niveau de la personne que dans son environnement montre que la santé psychique ne dépend pas seulement de l'individu, mais également de son environnement.

Agir sur cet environnement par le biais de mesures favorables à la santé peut permettre d'obtenir d'excellents résultats. Il est ainsi possible d'éviter ou d'atténuer les troubles les plus fréquemment observés chez les enfants et les adolescents, notamment les troubles de l'anxiété, du comportement social, affectifs (dépressions) et hyperkinétiques.



**Nouveau groupe cible:
personnes âgées et proches aidants**

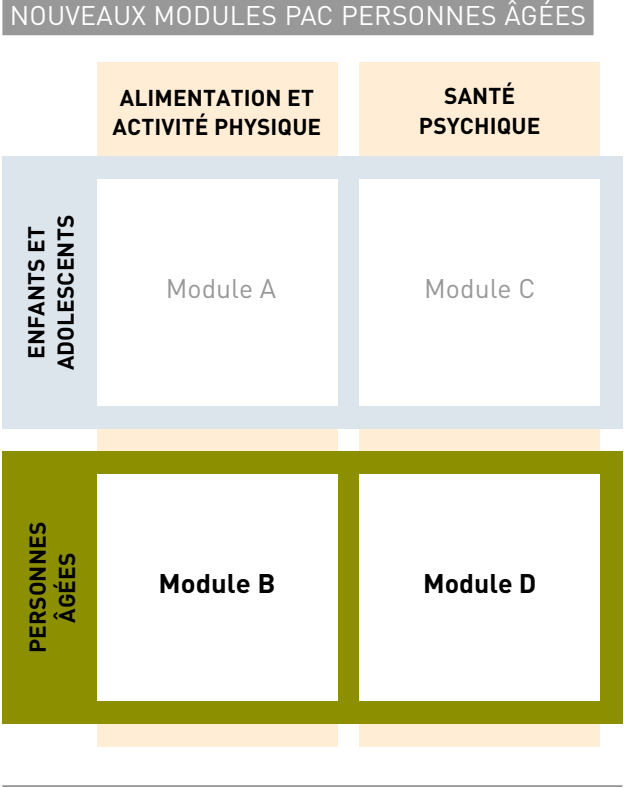
Les personnes âgées sont le groupe de population dont la progression est la plus forte. Le vieillissement de la population suisse va se poursuivre en raison de la baisse de la natalité et de l'augmentation de l'espérance de vie.

A bien des égards, la santé psychique est meilleure à l'âge de la retraite qu'à l'âge adulte moyen. La satisfaction des personnes du troisième âge (65-79 ans) en ce qui concerne leur vie, leur vitalité et leur bien-être est généralement élevée, voire plus élevée que dans les groupes d'âge plus jeunes. Ces résultats positifs s'expliquent par le fait que les personnes âgées disposent aussi de ressources importantes et font preuve d'une grande faculté d'adaptation («adaptive coping»). Néanmoins, on doit partir du principe qu'en Suisse, 15 à 25% des personnes âgées souffrent d'une maladie psychique au moins. Les troubles psychiques les plus fréquents chez les seniors sont les dépressions, les troubles de l'anxiété, les troubles délirants, les addictions et les troubles du sommeil. Des événements de vie dramatiques, tels que le veuvage, risquent de pousser les personnes âgées à s'isoler socialement et à se couper du monde extérieur.

La santé psychique de cette population est souvent mise en péril en raison de sa solitude ou du manque de contacts sociaux. Toutefois, des relations sociales suivies et le soutien de l'entourage sont primordiaux pour faire face aux contraintes et pour préserver la santé (Bachmann, 2014). L'isolement des personnes âgées a de graves répercussions sociales et sanitaires: non seulement elles se sentent seules, mais elles ont aussi une espérance de vie plus courte, souffrent plus fréquemment d'hypertension et de symptômes dépressifs, dorment moins bien, ont une activité physique moindre, se plaignent d'un stress plus important et sont plus souvent victimes de démence.

Pour les proches, les maladies et les problèmes de santé des aînés représentent souvent une lourde charge en termes de soins et de soutien. Ils fournissent une aide émotionnelle, sociale et pratique. Cet engagement de tous les instants peut toutefois mettre en péril leur propre santé (Perrig-Chiello et al., 2010). Ils forment donc un groupe à risque important, dont la santé peut aussi être améliorée à condition qu'on les encourage à prendre part à la vie sociale.

Les maladies psychiques se répercutent sur tous les domaines de vie des personnes touchées et peuvent provoquer des troubles importants. Selon les estimations, les maladies psychiques ont chaque année un coût social élevé de plus de 7,8 milliards CHF (Maercker et al., 2013).





«En 2025 déjà, il y aura en Suisse davantage de personnes de plus de 65 ans que d'enfants et d'adolescents de moins de 20 ans. C'est pourquoi il est crucial de lancer des projets destinés aux personnes âgées.»

Gabriela Fontana-Ittensohn

Membre du Conseil de fondation de Promotion Santé Suisse et membre du Comité de la Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)

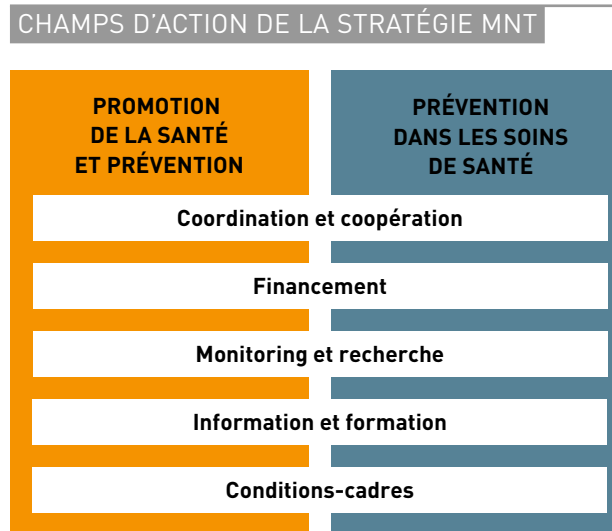
Renforcer la promotion de la santé et la prévention

Avec la stratégie «Santé2020», le Conseil fédéral entend intensifier à l'avenir la promotion de la santé et la prévention des maladies. La stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) découle de cette approche globale.

Situation initiale

Les maladies non transmissibles comme le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires ou psychiques constituent le problème de santé publique numéro un. En avril 2016, la stratégie MNT a été approuvée par la Confédération, les cantons et Promotion Santé Suisse.

Le plan de mesures pour la mise en œuvre de cette stratégie a ensuite été défini, puis rédigé en novembre 2016 par ces mêmes partenaires. En se fondant sur ces travaux de base, Promotion Santé Suisse fera désormais figurer les thématiques Santé psychique et le groupe cible des personnes âgées dans les programmes d'action cantonaux. Par ailleurs, en collaboration avec l'OFSP et d'autres partenaires, le soutien de projets dans le nouveau domaine Prévention dans les soins de santé sera développé et fera l'objet d'une coordination. Enfin, en matière de gestion de la santé en entreprise (GSE), l'accent sera davantage mis sur la sensibilisation.



Source: voir page 54

Objectifs

«Renforcer la promotion de la santé et la prévention» est un axe prioritaire de notre stratégie à long terme 2007–2018. La promotion de la santé et la prévention doivent être mieux établies, ancrées institutionnellement et mises en réseau. C'est ainsi que nous mettons en œuvre notre mandat légal (art. 19 LAMal). Or, nous ne pouvons atteindre ces buts qu'avec l'appui de partenaires solides des milieux politiques, économiques et professionnels. Nous nouons donc des partenariats afin d'ancrer le plus largement possible la promotion de la santé et la prévention, une approche qui permet en outre de créer des effets de multiplication.

Mesures

En 2016, les échanges et la collaboration avec l'OFSP et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ont à nouveau revêtu une importance capitale pour notre travail au niveau national. L'ancrage politique dans les cantons est décisif pour la mise en œuvre réussie des mesures de promotion de la santé et de prévention. C'est la raison pour laquelle nous privilégions l'échange direct avec les directeurs des départements cantonaux de la santé. Les partenariats visant la sensibilisation en matière de gestion de la santé en entreprise ont été approfondis avec les caisses-maladie SWICA et Visana ainsi qu'avec l'association faîtière des homes et institutions sociales suisses Curaviva. Parallèlement, nous avons poursuivi nos échanges avec l'Union patronale suisse, economiesuisse et des forums GSE régionaux et cantonaux, notamment le BGM Forum Ostschweiz et le BGM Forum Aargau.

Plus d'informations:

www.promotionsante.ch/agenda

140

participants aux journées de mise en réseau du Réseau Santé Psychique Suisse

320

participants à la Conférence nationale sur la promotion de la santé

560

participants au Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise

Engagement en faveur d'écoles en santé et durables

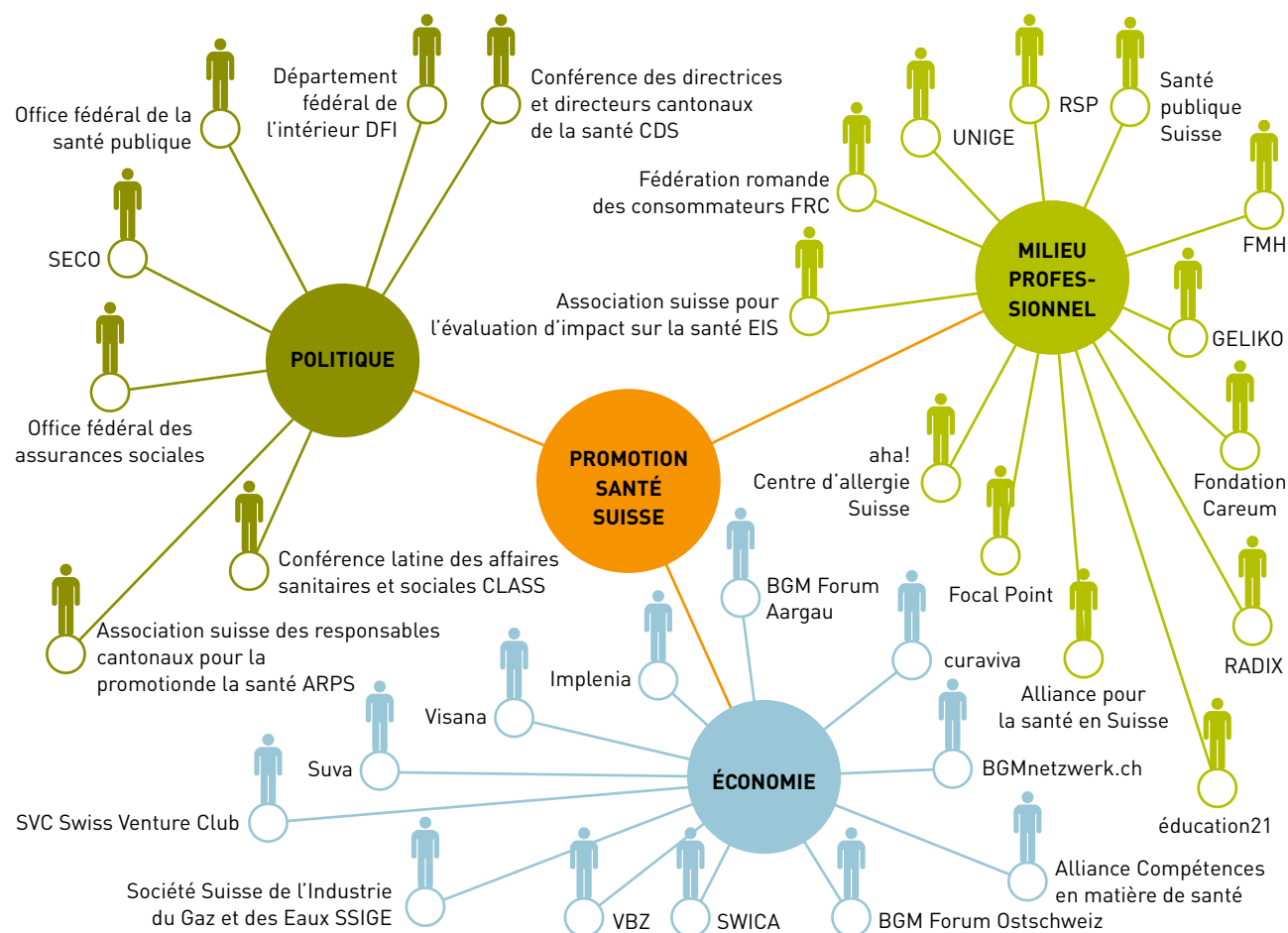
Le projet mis sur les rails en 2014 a été achevé avec succès fin 2016, parallèlement au lancement du nouveau projet intitulé «Réseau d'écoles21». Cette tâche complexe, qui consistait à transformer le Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) – qui existait depuis près de 20 ans – en un réseau d'écoles Education en vue d'un développement durable a été dirigée de main de maître par les chefs de projet. Les acteurs concernés et des experts ont été pleinement intégrés au projet «Réseau d'écoles21», dont la conception a fait l'objet d'un processus continu.

En 2016, Promotion Santé Suisse a décidé de poursuivre le financement de «Réseau d'écoles21», sous la direction de la fondation «éducation 21», et de participer à sa gestion technique afin que les écoles faisant partie du projet puissent maintenir durablement le cap en termes de promotion de la santé.

Pour atteindre nos objectifs à long terme, nous nous engageons dans des réseaux, alliances et organismes avec des responsabilités partagées.

Plus d'informations:
www.education21.ch/fr

PARTENARIATS DANS DES ALLIANCES ET DES RÉSEAUX (LISTE NON EXHAUSTIVE)



Une meilleure coordination sans contrainte légale

Considérant les grandes attentes des milieux politiques concernant la mise en œuvre de la stratégie MNT, un intergroupe parlementaire Maladies non transmissibles (MNT) a été créé en décembre 2016 en collaboration avec l'Alliance pour la santé en Suisse. Il doit servir de plateforme d'information et d'échange et permettre aux parlementaires de se tenir au courant des travaux en cours.

Plus d'informations:
www.bag.admin.ch/mnt

La promotion de la santé au cours de la vie

En 2016, la Conférence nationale sur la promotion de la santé à Olten a été consacrée au thème «Apprendre tout au long de la vie – renforcer les compétences». Le choix de ce thème a permis de reprendre et d'approfondir la réflexion entamée lors de la conférence 2015 «Promouvoir notre santé tout au long de la vie». Approuvée en 1986, la Charte d'Ottawa souligne l'importance de l'apprentissage individuel et social, qui «donne aux gens davantage de possibilités de contrôle de leur propre santé et de leur environnement et les rend mieux aptes à faire des choix judicieux». Durant la conférence, l'accent a été mis sur l'acquisition de compétences tout au long de la vie (enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse), et dans différentes conditions de vie. La conférence 2016 s'est terminée par une table ronde consacrée à l'avenir de la formation et la formation continue dans le domaine de la promotion de la santé.

Plus d'informations:
www.promotionsante.ch/conference
www.allianz-gesundheitskompetenz.ch

Obtenir plus de résultats avec des partenaires solides

Depuis plus de dix ans, nous organisons le Congrès national sur la gestion de la santé en entreprise avec nos partenaires de la Suva et du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Des thèmes d'actualité sont abordés lors de cette manifestation, qui offre aux spécialistes et cadres d'entreprises une plateforme d'échange et de transmission de connaissances. La santé psychique sur le lieu de travail mérite qu'on s'intéresse davantage à elle. L'évolution du monde du travail entraîne un transfert des contraintes du domaine physique vers le domaine psychique. En 2016, le congrès organisé à Zurich, qui a porté sur le thème «Culture d'entreprise et gestion de la santé – Comment les entreprises réussissent à se positionner à long terme», a réuni 562 participants. Issus des milieux économique, professionnel, politique et de l'administration, ces derniers ont eu la possibilité d'assister à six allocutions et 30 symposiums. Le congrès GSE s'adressait aussi bien aux entreprises de moins de 100 collaborateurs (206 participants) qu'à celles de plus de 100 collaborateurs (356 participants).

Plus d'informations:
www.promotionsante.ch/congres

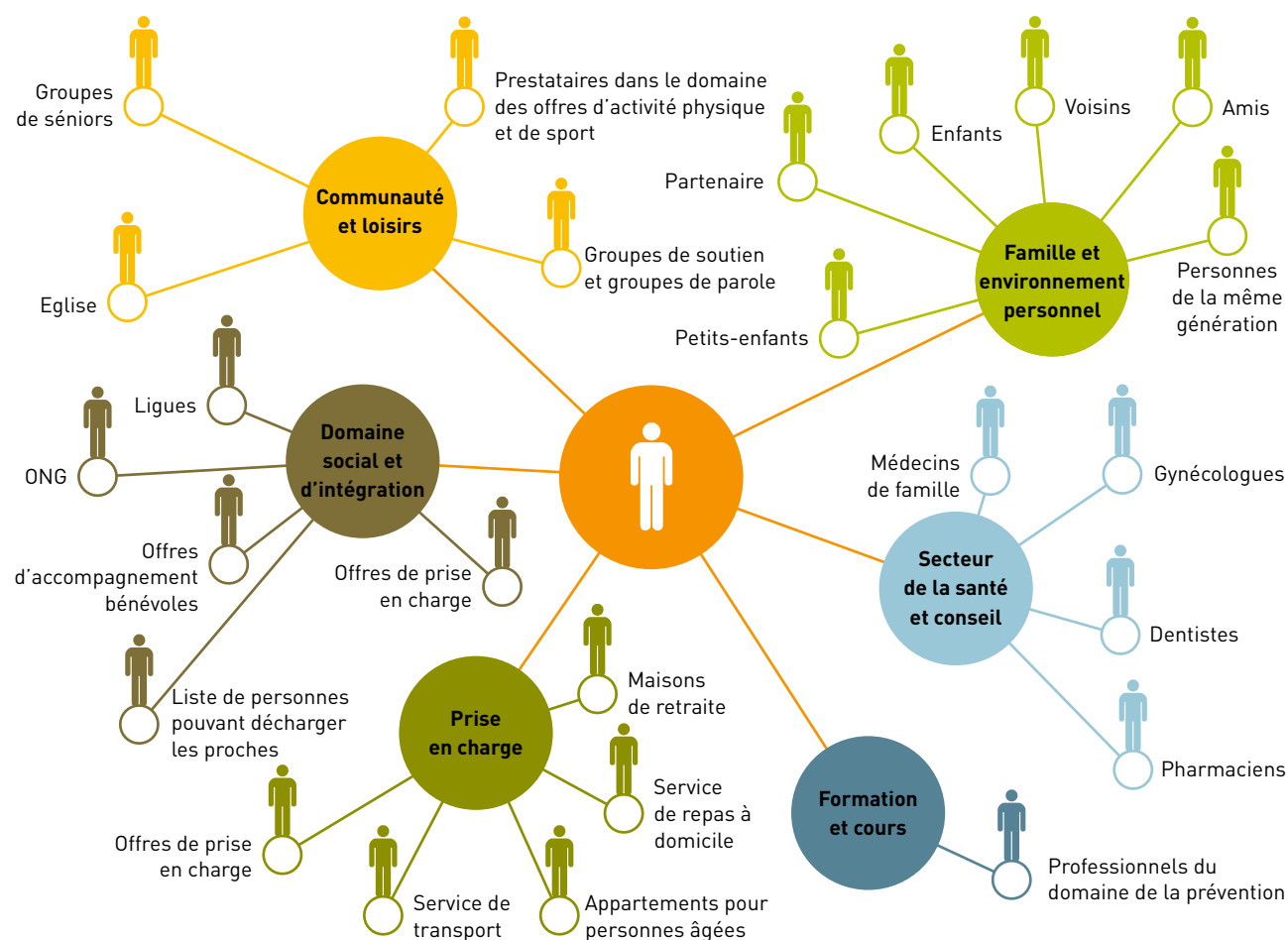
Promotion de la santé des personnes âgées – nombreux projets en perspective

L'année 2016 a été marquée par la fin du projet-pilote Via (voir «Point fort», p. 9) ainsi que par le lancement de la promotion de la santé des personnes âgées en tant que projet complémentaire à partir de 2017. Un programme se compose de mesures sur plusieurs niveaux et d'une multitude de projets. Pour nous, les directions cantonales de la santé et leurs offices sont également au cœur de la collaboration. Les enseignements tirés du projet-pilote Via ont aussi montré que dans le domaine de la promotion de la santé des personnes âgées, la participation de personnes de référence et de multiplicateurs importants était capitale (voir tableau ci-contre). C'est en effet la seule manière d'atteindre véritablement le groupe des personnes âgées.

Plus d'informations:

www.promotionsante.ch/via

PERSONNES DE RÉFÉRENCE ET MULTIPLICATEURS IMPORTANTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES





«Selon le Job Stress Index 2016, une personne active sur quatre en Suisse souffre de stress, c'est-à-dire qu'elle a plus de contraintes que de ressources. Or, la gestion de la santé en entreprise permet de renforcer les ressources.»

Urs Roth

Membre du Conseil de fondation de Promotion Santé Suisse
et président de la direction du groupe Visana, dont le siège est à Berne

Comptes annuels 2016

BILAN

Produits (CHF)

	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités		4 109 176	8 985 018
Créances clients		385 892	253 702
Autres créances à court terme	3.1	3 031 969	390 362
Actifs de régularisation		325 817	313 477
Total des actifs circulants		7 852 854	9 942 558
Immobilisations corporelles	3.2	2 400 725	3
Total des actifs circulants		2 400 725	3
TOTAL DE L'ACTIF		10 253 579	9 942 561

Passif (CHF)

	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Dettes fournisseurs	3.3	1 242 174	1 419 773
Autres engagements à court terme	3.4	201 788	268 298
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	1 536 184	1 930 236
Total des fonds étrangers à court terme		2 980 146	3 618 307
Capital de la Fondation		230 000	230 000
Bénéfice (+) / perte (-) reportés		6 094 253	6 850 635
Bénéfice (+) / perte (-) de l'exercice		949 180	-756 382
Total des fonds propres		7 273 433	6 324 253
TOTAL DU PASSIF		10 253 579	9 942 561

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Produits (CHF)

	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Contributions des assurés		18 745 889	18 286 862
Produits de tiers		1 035 828	0
Produits et prestations de service		1 031 255	696 669
Produits divers		70 334	300 020
TOTAL DES PRODUITS		20 883 305	19 283 551

Charges (CHF)

	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Conférences		141 981	0
Congrès		181 641	0
Alimentation et activité physique		4 220 382	4 887 557
Projets novateurs		449 255	758 851
Santé psychique, stress		1 930 560	2 633 822
Santé psychique GSE externe		354 592	334 756
Gestion des impacts /gestion des connaissances		628 996	463 345
Renforcement de la promotion de la santé et de la prévention		187 076	749 454
Dépenses Via		605 368	0
Communication		970 202	1 733 883
Charges directes projets et programmes		9 670 053	11 561 667
Salaires	3.6	6 183 589	6 027 815
Allocations pour enfant		144 231	131 415
Indemnités versées aux organes et commissions	3.7	43 477	78 166
Charges sociales	3.8	1 225 271	1 273 962
Autres charges de personnel		646 028	447 985
Charges de personnel		8 242 596	7 959 344

Charges (CHF)

	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Frais d'exploitation des locaux		990 006	737 868
Entretien du mobilier et des machines		2 955	11 654
Assurances non-vie, redevances, frais, autorisations		7 038	13 059
Frais énergétiques et de recyclage		13 267	21 479
Frais d'administration		337 607	497 604
Frais informatiques		484 602	634 336
Autres charges d'exploitation		1 835 474	1 915 999
Amortissements et correctifs de valeurs sur immobilisations corporelles		246 351	145 595
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		19 994 474	21 582 605
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		888 831	-2 299 054
Produits financiers		248	4 033
Charges financières		-18 620	-2 168
Charges et produits financiers		-18 372	1 864
Produits extraordinaires		78 721	1 870 000
Charges extraordinaires		0	-329 192
Charges et produits extraordinaires		78 721	1 540 808
BÉNÉFICE (+) / PERTE (-)		949 180	-756 382

Annexe aux comptes annuels 2016

1. Informations sur la Fondation

Nom	Promotion Santé Suisse
Forme juridique	Fondation de droit privé
Siège	Avenue de la Gare 52, 1003 Lausanne
Postes à plein temps	Au 31 décembre 2016, l'effectif de Promotion Santé Suisse totalisait 60 personnes (62 l'année précédente), représentant 49,1 équivalents plein temps (50 l'année précédente).
Présidente du CF	Heidi Hanselmann
Vice-président du CF	Dominique Jordan
Membres du CF	Andrea Arz de Falco, Reto Dahinden, Anne-Claude Demierre, Roberto Dotti, Reto Egloff, Gabriela Fontana-Ippensohn, David Fah, Doris Fischer-Taeschler, Guido Graf (jusqu'à juin 2016), Stefan Kaufmann, Monika Maire-Hefti (dès novembre 2016), Gabriel Nusbaumer, Carlos Beat Quinto (dès novembre 2016), Christian Rathgeb (dès novembre 2016), Heinz Roth (jusqu'à septembre 2016), Urs Roth, Ann-Karin Wicki (dès décembre 2016)
Organe de révision	T+R AG, Sägeweg 11, 3073 Gümligen

Base juridique, référentiel comptable

En 2016, les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations).

2. Principes de présentation des comptes

Informations sur les principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la loi suisse, en particulier des articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

La présentation des états financiers suppose que le Conseil de Fondation effectue des estimations et des hypothèses concernant le montant des actifs et des passifs et fasse état des passifs éventuels à la date de clôture des comptes, mais aussi des charges et produits enregistrés sur la période. Le Conseil de Fondation décide ce faisant à sa seule discrétion de l'utilisation des marges de manœuvre qui lui sont conférées par la loi en matière de comptabilisation et d'évaluation. Dans l'intérêt de la Fondation, il pourra ainsi être procédé, dans le respect du principe de précaution, à des amortissements, correctifs de valeur et provisions excédant ce qui est économiquement nécessaire.

Dérogation au principe de permanence de la présentation, à l'évaluation et à l'interdiction de compensation

L'introduction d'un nouveau ERP au 1^{er} janvier 2016 donne lieu à des dérogations au principe de permanence de la présentation. Pour cette raison, des modifications mineures ont été apportées l'année précédente.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de pertes et profits

3.1 Autres créances à court terme en CHF

	31.12.2016	31.12.2015
Impôt préalable TVA	514 714	350 560
LKB, garantie de bonne fin	2 500 000	0
UBS, garantie de loyer Lausanne	17 255	17 253
Basler Kantonalbank, garantie de loyer Berne	0	2 549
Acomptes	0	20 000
Total des autres créances à court terme	3 031 969	390 362

3.2 Immobilisations corporelles en CHF

	31.12.2016	31.12.2015
Immobilisations corporelles meubles	751 017	3
Immobilisations corporelles immeubles	1 649 708	0
Total des immobilisations corporelles	2 400 725	3

3.3 Dettes fournisseurs en CHF

	31.12.2016	31.12.2015
Dettes liées aux projets	982 698	980 736
Autres dettes	259 476	439 038
Total des dettes fournisseurs	1 242 174	1 419 774

3.4 Autres engagements à court terme en CHF

	31.12.2016	31.12.2015
Projets – comptes créanciers	0	184 197
Autres créanciers	201 788	84 101
Total des dettes fournisseurs	201 788	268 298

3.5 Passifs de régularisation et provisions à court terme en CHF

	31.12.2016	31.12.2015
Passifs de régularisation liés aux projets	1 274 506	1 607 018
Autres passifs de régularisation	21 257	57 718
Réserve pour vacances et heures supplémentaires	240 422	265 500
Total des passifs de régularisation et provisions à court terme	1 536 184	1 930 236

3.6 Salaires en CHF

	31.12.2016	31.12.2015
Salaires	6 337 002	6 053 189
APG et prestations d'assurance	-128 335	-129 474
Variations vacances et heures supplémentaires	-25 079	104 100
Total des salaires	6 183 589	6 027 815

3.7 Indemnités aux organes et experts en CHF

	31.12.2016	31.12.2015
Indemnités versées aux organes	43 477	68 266
Indemnités versées aux experts	0	9 900
Total des indemnités aux organes et experts	43 477	78 166

3.8 Charges sociales en CHF

	31.12.2016	31.12.2015
Cotisations AVS/AI/APG/AC (cotisation CAF dès 2016)	487 826	375 553
Cotisations CAF	0	87 204
Caisse de pension	553 356	576 266
Assurance accidents	68 293	67 963
Assurance maladie	115 796	166 976
Total des charges sociales	1 225 271	1 273 962

Engagements sur projets en cours

Pour les années 2017 à 2020, Promotion Santé Suisse a déjà pris des engagements dans des projets pour un montant d'environ 15 millions CHF. Environ 76 % de ce montant concernent les domaines prioritaires stratégiques «Alimentation et activité physique» et «Santé psychique». Ces engagements n'apparaissent pas au bilan.

Solde des engagements d'opérations de leasing apparentées aux contrats de vente et d'autres engagements de leasing, pour autant que ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne sont pas résiliés dans les douze mois à compter de la date de référence du bilan

	31.12.2016	31.12.2015
Contrat de location fixe pour les locaux jusqu'au 31 décembre 2025 (option existante de 2×5 ans)	3 913 904	0

Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance

	31.12.2016	31.12.2015
Engagements caisse de pension Profond	247 313	0

Commentaires sur le bilan

Actif

Actifs circulants

A la fin 2016, les liquidités de Promotion Santé Suisse étaient déposées pour la plupart sur un compte courant auprès de la Banque cantonale de Lucerne (LUKB).

Dans les autres créances à court terme en 2016 figure la garantie bancaire échue le 31.12.2016 relative aux travaux d'aménagement réalisés par le locataire (garantie de bonne fin).

Actifs immobilisés

Au terme des travaux d'aménagement réalisés par le locataire, Promotion Santé Suisse a quitté en octobre 2016 le site de Berne pour emménager dans ses nouveaux locaux (Wankdorfallee 5, Berne). Les investissements correspondants destinés à l'extension et aux immobilisations corporelles ont été activés durant l'exercice.

Passif

Fonds étrangers à court terme

Suite à l'implémentation du système ERP Abacus, les charges et produits du projet Via (Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées) ne sont plus comptabilisés sous les autres dettes à court terme, mais sous les charges ou le produit. Les engagements contractuels pour des projets ont déjà pu être facturés pour la plupart durant l'exercice sous revue. Par conséquent, les passifs de régularisation sont moins élevés par rapport à l'exercice précédent.

Fonds propres

Les fonds propres ont augmenté par rapport au 31 décembre 2016 à hauteur du bénéfice de l'exercice comptabilisé de 949 180 CHF.

Commentaires sur le compte de pertes et profits

Produits

Contributions des assurés

L'augmentation de la population vivant en Suisse a entraîné une légère hausse des produits résultant du supplément de prime pour la prévention (CHF 2.40 par an et par personne).

Produits de tiers

Les recettes proviennent de congrès, conférences ainsi que des contributions de partenaires participant au projet Via (Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées).

Biens et prestations de service

Grâce à l'augmentation de la demande dans le domaine GSE (prestations de service S-Tool), les produits résultant de la commercialisation de produits et de prestations de services se sont révélés plus élevés.

Produits divers

La diminution des autres produits par rapport à l'année précédente résulte de la vente unique en 2015 d'un logiciel développé par Promotion Santé Suisse à une institution externe.

Charges

Projets et programmes

Dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique, certains projets sont arrivés à terme en 2016, voire n'ont pas été complètement exploités. Aussi aucun effort de communication supplémentaire n'a-t-il été entrepris. Par ailleurs, l'année 2016 était entièrement consacrée à la préparation interne de la stratégie MNT. Au niveau des dépenses, ladite stratégie n'aura un impact déterminant sur la communication qu'au cours des prochaines années.

Charges de personnel

Malgré un effectif du personnel stable, les charges salariales ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par les arrivées et les départs décalés dans le temps. L'augmentation des autres charges de personnel en 2016 est imputable à une rotation de personnel plus élevée (sans augmentation des effectifs) ayant engendré une hausse des frais de recrutement ainsi qu'une multiplication des déplacements.

Frais d'administration

Frais d'exploitation des locaux: la hausse est due aux frais de location du nouveau site. Ceux-ci étaient déjà dus durant les travaux d'aménagement réalisés par le

locataire. Avec l'adjonction du loyer pour les anciens bureaux, il en résulte une double charge.

Frais informatiques

La baisse des coûts informatiques s'explique par la finalisation du projet ERP Abacus.

Amortissements et correctifs de valeurs

Les acquisitions nouvelles/investissements sont soumis à la durée d'amortissement suivante:

Informatique	3 ans
Machines et appareils	5 ans
Mobilier	10 ans
Travaux d'aménagement du locataire	20 ans

Charges et produits extraordinaires

Les produits extraordinaires proviennent de la rémunération du bonus d'évolution de l'assurance indemnités journalières pour les années 2013 à 2015. L'année précédente, le produit provenant de la vente de l'immeuble figure sous cette position.

L'année précédente, l'impôt sur les gains immobiliers résultant de la vente de l'immeuble figure sous les charges extraordinaires.

Résultat

Le résultat positif 2016 de 949 180 CHF contribue à la stabilisation des réserves de liquidités nécessaires.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au conseil de fondation de la Promotion Santé Suisse, Bern

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Promotion Santé Suisse, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, Le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 31 janvier 2017

T+R SA



Vincent Studer
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Beat Nydegger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



**«Les maladies non transmissibles
représentent 80 % des coûts
de la santé. Il est donc crucial d'agir
dans ce domaine.»**

Anne-Claude Demierre

Membre du Conseil de fondation de Promotion Santé Suisse
et conseillère d'Etat; directrice de la Direction de la santé et des affaires
sociales du canton de Fribourg, Fribourg

Projets

POIDS CORPOREL SAIN



Programme d'action dans le canton de Bâle-Campagne

3^e phase du programme d'action dans le canton de Bâle-Campagne portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.03.2020
Budget global	1 096 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	548 000 CHF (50,0 %)
Partenaires contractuels	Volkswirtschafts- und Gesundheitsdirektion des Kantons Basel-Landschaft, Liestal



Programme d'action dans le canton de Bâle-Ville

3^e phase du programme d'action dans le canton de Bâle-Ville portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.03.2020
Budget global	1 950 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	536 000 CHF (27,5 %)
Partenaires contractuels	Gesundheitsdepartement Basel-Stadt, Bâle



Programme d'action dans le canton de Fribourg

2^e phase du programme d'action dans le canton de Fribourg portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2014
Date de fin	31.01.2018
Budget global	1 748 800 CHF
Contribution globale de la Fondation	774 400 CHF (44,3 %)
Partenaires contractuels	Direction de la santé et des affaires sociales, Fribourg

POIDS CORPOREL SAIN


**Programme d'action dans le canton
des Grisons**

3^e phase du programme d'action dans le canton des Grisons portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.01.2020
Budget global	3 180 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	616 000 CHF [19,4 %]
Partenaires contractuels	Département für Justiz, Sicherheit und Gesundheit Graubünden, Coire


**Programme d'action dans le canton
du Jura**

3^e phase du programme d'action dans le canton du Jura portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.03.2020
Budget global	778 870 CHF
Contribution globale de la Fondation	280 000 CHF [35,9 %]
Partenaires contractuels	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes du canton du Jura


**Programme d'action dans le canton
de Lucerne**

3^e phase du programme d'action dans le canton de Lucerne portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.12.2017
Budget global	1 050 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	436 000 CHF [41,5 %]
Partenaires contractuels	Gesundheits- und Sozialdepartement des Kantons Luzern, Lucerne


**Programme d'action dans le canton
de Neuchâtel**

3^e phase du programme d'action dans le canton de Neuchâtel portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.01.2020
Budget global	1 320 851 CHF
Contribution globale de la Fondation	648 000 CHF [49,1 %]
Partenaires contractuels	Département des finances et de la santé (DFS), Département de l'éducation et de la famille (DEF) du canton de Neuchâtel, Neuchâtel


**Programme d'action dans le canton
de St-Gall**

3^e phase du programme d'action dans le canton de St-Gall portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.03.2020
Budget global	1 656 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	828 000 CHF [50,0 %]
Partenaires contractuels	Gesundheitsdepartement des Kantons St. Gallen, St-Gall


**Programme d'action dans le canton
d'Uri**

3^e phase du programme d'action dans le canton d'Uri portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.12.2019
Budget global	535 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	200 000 CHF [37,4 %]
Partenaires contractuels	Gesundheits-, Sozial- und Umweltdirektion des Kantons Uri, Altdorf

POIDS CORPOREL SAIN

**Programme d'action dans le canton de Vaud**

Prolongation d'une année de la 2^e phase du programme d'action dans le canton de Vaud portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.03.2017
Budget global	827 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	264 000 CHF (31,9%)
Partenaires contractuels	Service de la santé publique, Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, Lausanne

**Programme d'action dans le canton du Valais**

3^e phase du programme d'action dans le canton du Valais portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.03.2020
Budget global	1 860 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	CHF 804 000 CHF (43,2%)
Partenaires contractuels	Département de la santé et des affaires sociales et de la culture, Sion; Service de la santé publique (SSP), Sion

**Programme d'action dans le canton de Zoug**

3^e phase du programme d'action dans le canton de Zoug portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	28.02.2020
Budget global	958 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	396 000 CHF (41,3%)
Partenaires contractuels	Gesundheitsdirektion des Kantons Zug, Zoug

**Programme d'action dans le canton d'Argovie**

3^e phase du programme d'action dans le canton d'Argovie portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2016
Date de fin	31.03.2020
Budget global	1 896 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	CHF 948 000 CHF (50,0%)
Partenaires contractuels	Departement für Gesundheit und Soziales des Kantons Aargau, Aarau

**Programme d'action dans le canton de Thurgovie**

2^e phase du programme d'action dans le canton de Thurgovie portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2013
Date de fin	31.03.2017
Budget global	1 987 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	792 000 CHF (39,9%)
Partenaires contractuels	Departement für Finanzen und Soziales des Kantons Thurgau, Frauenfeld

**Programme d'action dans le canton de Soleure**

2^e phase du programme d'action dans le canton de Soleure portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2013
Date de fin	31.12.2016
Budget global	988 482 CHF
Contribution globale de la Fondation	494 241 CHF (50,0%)
Partenaires contractuels	Gesundheitsamt Kanton Solothurn, Soleure

POIDS CORPOREL SAIN


**Programme d'action dans le canton
du Tessin**

2^e phase du programme d'action dans le canton du Tessin portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2013
Date de fin	31.01.2017
Budget global	1 267 695 CHF
Contribution globale de la Fondation	563 995 CHF (44,5%)
Partenaires contractuels	Dipartimento della sanità e della socialità del cantone Ticino, Bellinzona


**Programme d'action dans le canton
de Genève**

2^e phase du programme d'action dans le canton de Genève portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2013
Date de fin	31.01.2017
Budget global	3 603 302 CHF
Contribution globale de la Fondation	1 056 000 CHF (29,3%)
Partenaires contractuels	Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé du canton de Genève, Genève


**Programme d'action dans le canton
de Berne**

2^e phase du programme d'action dans le canton de Berne portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2013
Date de fin	31.01.2017
Budget global	7 587 620 CHF
Contribution globale de la Fondation	1 056 000 CHF (13,9%)
Partenaires contractuels	Gesundheits- und Fürsorgedirektion des Kantons Bern, Berne


**Programme d'action dans le canton
de Zurich**

2^e phase du programme d'action dans le canton de Zurich portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	01.01.2013
Date de fin	31.12.2016
Budget global	2 400 000 CHF
Contribution globale de la Fondation	1 056 000 CHF (44,0%)
Partenaires contractuels	Université de Zurich, Institut de médecine sociale et préventive IMSP, Zurich


**Programme d'action dans le canton
d'Obwald**

2^e phase du programme d'action dans le canton d'Obwald portant sur l'alimentation et l'activité physique des enfants et des adolescents.

Date de début	31.01.2015
Date de fin	31.01.2019
Budget global	391 510 CHF
Contribution globale de la Fondation	180 000 CHF (46,0%)
Partenaires contractuels	Fachstelle Gesellschaftsfragen Sicherheits- und Justizdepartement SJD, Sarnen

ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

	Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Bases		Mandat de prestations – Mise en œuvre	
	Bike2school		Atelier forêt de montagne Regi&Na		Buggyfit (PEBS)	
	Bike2school incite les écoliers de toute la Suisse à faire du vélo. Durant quatre semaines, les élèves à partir de la quatrième année primaire se rendent le plus souvent possible à l'école en vélo.		L'Atelier forêt de montagne accorde une importance particulière à une alimentation locale et durable. Sous le mot-clé REGI&NA, des documents complets et des outils de planification ont été élaborés pour permettre aux élèves d'élaborer les repas en conséquence.		buggyfit.ch est une plateforme dédiée aux conseils diététiques et aux cours de fitness pendant la grossesse et après l'accouchement.	
Contribution de Promotion Santé Suisse	20 000 CHF	(26,7%)	5000 CHF	(20,0%)	15 000 CHF	(8,5%)
Partenaires contractuels	Pro Velo Suisse		Fondation Atelier forêt de montagne		Association PEBS	
Autres organes / partenaires importants	SuisseEnergie, FSR, canton de Zurich		Diverses fondations, fonds de loterie BE et ZH, Pour-cent culturel Migros		Rotary Club, Promotion de l'intégration en ville de Zurich	
	Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Mise en œuvre	
	DÉFI VÉLO		Femmes-Tische NOUVEAU		fit4future	
	Les jeunes de 15 à 20 ans se mesurent lors de compétitions et de jeux afin de (re)découvrir les différentes possibilités du vélo. DÉFI VÉLO est un projet visant à promouvoir l'exercice physique au quotidien, la sécurité routière et la santé.		«Femmes-Tische» est un programme de prévention et de promotion de la santé national sous licence, plusieurs fois récompensé. Il est mis en œuvre avec succès depuis 1996 dans de nombreuses régions de Suisse ainsi qu'à l'étranger.		«fit4future» propose une vaste gamme de manifestations et de matériel didactique, incite à pratiquer le jeu et modifie durablement le comportement alimentaire et le comportement en matière d'activité physique des enfants. (Settings: école et loisirs)	
Contribution de Promotion Santé Suisse	40 000 CHF	(6,3%)	20 000 CHF	(9,1%)	40 000 CHF	(3,1%)
Partenaires contractuels	Pro Velo Schweiz, Label Vert Sàrl		Association Femmes-Tische et Forums des Pères		Fondation Cleven	
Autres organes / partenaires importants	Loterie romande – Swisslos, FVS, UVEK, cantons		CRS, Caritas Suisse, OFSP, Secrétariat d'Etat aux migrations, Office fédéral des assurances sociales		Nestlé, Coop, Prof. Otto Beisheim-Stiftung	

ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre
	FoodSwitch	Fourchette verte Suisse	Gorilla
	FoodSwitch est une application développée en Australie par «The George Institute for Global Health» et Bupa: il permet d'obtenir des informations sur les teneurs en énergie, en graisses, en sucre et en sel d'aliments emballés industriellement. Objectif: introduire l'application pour smartphone en Suisse.	A la crèche, à l'école enfantine, dans les cantines scolaires et les cantines d'entreprises ainsi que dans les restaurants, le label Fourchette verte est la garante de repas équilibrés de bonne qualité nutritionnelle.	Motiver les adolescents à manger plus sainement et à faire plus d'exercice.
Contribution de Promotion Santé Suisse	10 000 CHF (30,0%) (Mandat suspendu faute de décision politique)	110 000 CHF (21,6%)	65 000 CHF (6,3%)
Partenaires contractuels	OFSP, OSAV, SSN	Association Fourchette verte Suisse	Fondation Schtifti
Autres organes / partenaires importants		Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales CLASS, Loterie Romande	Coop, SV Group, OFSPO, Prof. Otto Beisheim-Stiftung, LCH, Philipps, Henniez
	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre
	Bien manger à petit prix	healthy3	Hepa
	Une alimentation saine exige de connaître les principes de base en matière d'alimentation équilibrée, l'offre en produits alimentaires, les critères permettant de choisir correctement les aliments ainsi que les modes de préparation et de stockage corrects dans le ménage. www.gggessen.ch est une mine d'informations actuelles sur cette thématique.	«healthy3» entend informer les professionnels ainsi que d'autres personnes intéressées, par le biais de manifestations de formation continue, de conseils spécialisés et d'une plateforme d'information web, sur les liens et le bénéfice réciproque d'un comportement en matière d'alimentation et d'activité physique.	Le Réseau suisse Santé et activité physique hepa.ch regroupe des organisations, institutions et entreprises qui s'engagent aux niveaux national, cantonal et local en faveur de la promotion de la santé par l'activité physique et le sport.
Contribution de Promotion Santé Suisse	5000 CHF (100,0%)	10 000 CHF (50,0%)	28 000 CHF (10,4%)
Partenaires contractuels	Annette Matzke, particulier	www.frei-stil.ch , Sophie Frei, entreprise individuelle	OFSP
Autres organes / partenaires importants	Schweizerischer Konsumentenschutz (SKS), Fédération romande des consommateurs (FRC)	Schtifti Foundation, foodwaste.ch, healthy3	OSFP, bpa, Suva

ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

	Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Mise en œuvre	
	JuAr Basel «Ich bin mehr – mach mehr aus dir!»		Klemon – gemeinsam stark		Mamamundo NOUVEAU	
	Des ateliers dirigés par des spécialistes externes mettent l'accent sur l'image de soi, l'attitude critique envers soi-même et la prise de conscience que les buts poursuivis, notamment un changement de comportement, sont parfaitement réalisables.		Le concept «gemeinsam stark» (l'union fait la force) élaboré pour 2017 et les années suivantes permet, grâce à des offres et structures locales, à une étroite collaboration interdisciplinaire et à la mise en réseau de professionnels, de promouvoir sur tout le territoire la santé des jeunes enfants et de leurs parents.		Mamamundo permet aux femmes allophones d'avoir accès aux cours de préparation à l'accouchement. Deux objectifs figurent au premier plan: la consolidation des compétences en matière de santé et la relaxation, grâce à l'exercice physique, de femmes enceintes issues de l'immigration.	
Contribution de Promotion Santé Suisse	6500 CHF	[11,3%]	20 000 CHF	[80,0%]	35 000 CHF	[20,9%]
Partenaires contractuels	Jugendarbeit Basel		Association suisse obésité de l'enfant et de l'adolescent (akj)		Association Mamamundo	
Autres organes / partenaires importants	Erziehungsberatung Basel, Christoph Merian Stiftung, Sulger-Stiftung		BAG		Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, SEM	
	Mandat de prestations – Bases		Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Mise en œuvre	
	MEAS – être actif avec les parents		IdéeSport: MiniMove, OpenSunday, MidnightSport		Muuvit	
	Une analyse de la situation et des besoins sur le thème de la collaboration avec les parents a été menée en 2015 (questionnaire, travail de groupe). Il en a résulté en 2016 des recommandations et une liste d'approches de bonne pratique.		Les projets de la fondation IdéeSport permettent d'ouvrir des espaces dans lesquels il est possible de bouger et de faire du sport, et de créer des endroits propices aux rencontres pour des personnes provenant de lieux et cultures différents.		Muuvit est un outil pédagogique favorisant l'activité physique destiné aux enseignants des classes primaires de niveau 1 à 6. En bougeant, les écoliers embarquent pour un voyage didactique virtuel qui les fera avancer. Les contenus didactiques sont transmis de manière ludique et associés à la promotion de l'activité physique.	
Contribution de Promotion Santé Suisse	10 000 CHF	[100,0 %]	31 000 CHF	[1,4 %]	50 000 CHF	[37,6 %]
Partenaires contractuels	Isabel Zihlmann, MPH, particulier		Fondation IdéeSport		Muuvit Health&Learning	
Autres organes / partenaires importants	RADIX, Femmes-Tische, Fachstelle Elternmitwirkung Schweiz, SSN, OSAV, OFSPO, Association PEP, Interpret, Service sanitaire de la ville de Berne, Education21		OFAS, OFSP, Pro Juventute, Swisslos, Avina Stiftung, etc.		SuisseEnergie	

ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre
	Nutrinet	PEP – Manger ensemble	Purzelbaum Suisse
	Le réseau Nutrinet existe depuis décembre 1999. Il a pour but de réunir les institutions et organismes actifs dans le domaine de la prévention en matière d'alimentation et la promotion de la santé. L'échange d'informations, le lien entre les ONG et une grande variété de thèmes indépendants les uns des autres en sont les principaux axes.	Les repas pris en commun sont un moment de partage: ensemble, on est moins seul à table! En participant à un repas, on devient membre d'une communauté.	Plateforme pour l'échange professionnel, la mise en réseau de professionnels, de projets et d'offres sur les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique.
Contribution de Promotion Santé Suisse	28 000 CHF (50,0%)	10 000 CHF (37,0%)	30 000 CHF (14,3%)
Partenaires contractuels	Société Suisse de Nutrition (SSN)	Association PEP	RADIX
Autres organes / partenaires importants	OFSP	Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, Hôpital de l'Île, Berne	OFSPPO, Helsana, bpa, ig spielgruppen
	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre
	L'école bouge	Réseau suisse d'écoles en santé (RSES)	Senso5
	«L'école bouge» est un programme national visant à promouvoir l'activité physique dans les écoles et les structures de jour. Les classes et groupes qui y participent s'engagent à bouger au moins 20 minutes par jour.	Avec la participation de tous les acteurs, le réseau aide les écoles à se développer en structures favorisant la promotion de la santé.	Le projet Senso5 consiste à multiplier en Suisse alémanique des moyens pédagogiques d'éducation à l'alimentation destinés aux écoles, développés par la fondation Senso5.
Contribution de Promotion Santé Suisse	27 000 CHF (6,8%)	260 933 CHF (49,1%)	7500 CHF (25,0%)
Partenaires contractuels	OFSPPO	Fondation suisse pour la santé RADIX, Zurich	Association Senso5
Autres organes / partenaires importants	Swissmilk, Sport Heart	Office fédéral de la santé publique (OFSP)	Promotion Santé Valais, Ville de Sion, Loterie Romande

ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

	Mandat de prestations – Bases		Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Bases	
	Renforcement du thème image corporelle positive (Healthy Body Image / HBI) 2016		Voilà		Monitoring de l'indice de masse corporelle (IMC) des enfants et adolescents	
	Le thème de l'image corporelle saine suscite l'intérêt des professionnels et gagne en importance dans l'intégration des mesures relatives à l'alimentation et l'activité physique de même que la santé psychique. Il existe en outre une demande accrue de sensibilisation et d'information, de transfert de comportement et de compréhension.		Voilà! – un projet du CSAJ – gère les camps de jeunesse au niveau national. Du matériel didactique et des formations sur le thème Alimentation – Activité physique – Poids corporel ont été développés et mis en place en 2005/2006 déjà.		Evaluation comparative des données relatives au poids des enfants et adolescents dans les villes de Zürich, Berne et Bâle sur les dix dernières années.	
Contribution de Promotion Santé Suisse	40 000 CHF	(100,0%)	30 000 CHF	(100,0%)	70 000 CHF	(100,0%)
Partenaires contractuels	PEP		CSAJ		Lamprecht und Stamm Sozialforschung und Beratung AG, Service sanitaire des enfants et de la jeunesse de Bâle-Ville, Service sanitaire de la ville de Berne, Service médical scolaire de la ville de Zurich	
Autres organes / partenaires importants						
	Mandat de prestations – Bases					
	Monitoring des indicateurs portant sur l'activité physique, l'alimentation et le poids					
	Données relatives à l'activité physique, à l'alimentation et au poids de la population suisse, recueillies régulièrement, traitées et mises à disposition par Lamprecht und Stamm AG sous la forme de 14 indicateurs.					
Contribution de Promotion Santé Suisse	16 500 CHF	(100,0 %)				
Partenaires contractuels	Lamprecht und Stamm Sozialforschung und Beratung AG					
Autres organes / partenaires importants	Système de monitoring alimentation et activité physique (MOSEB), OFSP					

SANTÉ PSYCHIQUE

	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Développement	Mandat de prestations – Bases
	Forum BGM Aargau	Companion (phase pilote II)	Evaluation Companion
	Le BGM Forum Aargau est un réseau régional visant à sensibiliser à et à promouvoir la gestion de la GSE dans les entreprises.	Projet-pilote Companion – renforcer la santé psychique des jeunes dans le setting de l'entreprise: développement ultérieur des trois mesures (application Companion, site et cours Companion, Companion Link) durant la phase-pilote II.	La réalisation-pilote de Companion au sein de trois entreprises-pilotes est évaluée en permanence.
Contribution de Promotion Santé Suisse	60 000 CHF (100,0 %)	80 000 CHF (100,0 %)	10 625 CHF (100,0 %)
Partenaires contractuels	BGM Forum Aargau	Implenia Suisse SA, SRK PGS, Verkehrsbetriebe Zürich VBZ, Büro a&o, Landert Brägger, deluxx, frappant	Landert Brägger
Autres organes / partenaires importants	Canton d'Argovie, Aargauische Industrie- und Handelskammer, Aargauischer Gewerbeverband, Suva, ifa	Commission pour la technologie et l'innovation, Haute école de Zurich pour les Sciences Appliquées (ZHAW), Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse	
	Développement	Mandat de prestations – Bases	Mandat de prestations – Bases
	Friendly Workspace	Environnements de bureaux et Workplace Change Management favorables à la santé	Job Stress Index 2016
	Nous développons en permanence les normes de qualité pour la gestion de la santé en entreprise (GSE) en Suisse. Désormais, les entreprises labellisées peuvent s'engager encore plus simplement et durablement en faveur de la GSE grâce à l'assessment tool optimisé et la réduction de la charge de travail lors du processus d'assessment.	Des formations sur les thèmes des «Environnements de bureaux et d'un Workplace Change Management favorables à la santé» et de la «Conduite dans de nouveaux environnements de travail» ont été développées à partir du projet, avec comme axe de travail prioritaire la santé psychique. Cette offre fait l'objet d'une évaluation.	Les chiffres-clés relatifs à la santé psychique au travail, représentatifs de la population active en Suisse, ont été recueillis et communiqués: Job Stress Index, taux d'épuisement, potentiel économique.
Contribution de Promotion Santé Suisse	66 666 CHF (100,0 %)	5235 CHF (100,0 %)	160 000 CHF (100,0 %)
Partenaires contractuels	Conseil consultatif économique		LINK Institut für Markt- und Sozialforschung, DatahouseAG, Partner & Partner, Haute école de Zurich pour les Sciences Appliquées (ZHAW), Université de Berne
Autres organes / partenaires importants	Entreprises-pilotes du Conseil consultatif économique	Haute école spécialisée de psychologie appliquée (FHNW) (évaluation)	

SANTÉ PSYCHIQUE

	Mandat de prestations – Bases	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Bases
	Job Stress Index, analyse longitudinale 2014–2016	Réseau Santé Psychique Suisse	Offices, Change & Health
	Les chiffres-clés représentatifs sur la santé psychique au travail des actifs en Suisse (Job Stress Index, taux d'épuisement, potentiel économique), relevés à trois reprises entre 2014 et 2016, ont été mis en corrélation afin d'en tirer des liens de causalité.	Le Réseau Santé Psychique Suisse a pour but de mettre en réseau les acteurs et les mesures dans les domaines de la santé psychique et de la promotion de la santé.	Guide sur le thème des environnements de bureaux et d'un Workplace Change Management favorables à la santé, axé sur la santé psychique. Des produits sont développés sur la base de ce guide.
Contribution de Promotion Santé Suisse	37 000 CHF (100,0%)	355 219 CHF (28,0%)	86 782 CHF (32,7%)
Partenaires contractuels	Haute école de Zurich pour les Sciences Appliquées (ZHAW), Université de Berne	OFSP, CDS, OFAS, SECO	Haute école de Zurich pour les Sciences Appliquées (ZHAW), Haute école spécialisée de psychologie appliquée (FHNW), WTOC, CPT, Bâloise Assurances, Swica, Swisscom
Autres organes / partenaires importants			Commission pour la technologie et l'innovation, Kleibrink, CFF, Poste Immobilier, Losinger Marazzi
	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre	Mandat de prestations – Mise en œuvre
	S-Tool dans les écoles (évaluation)	S-Tool dans les écoles (projet-pilote)	Tripartite
	Evaluation de la réalisation-pilote du projet S-Tool dans huit écoles. Les résultats serviront à l'optimisation du projet ainsi que de base décisionnelle en vue du lancement à large échelle du projet S-Tool dans les écoles.	L'instrument d'analyse S-Tool est modifié en vue d'une utilisation dans les écoles. Un projet-pilote est mené dans huit écoles des cantons de Berne et de Schwyz. Des conseils sont prodigués aux directions des écoles concernant l'utilisation et la mise en œuvre de mesures.	L'objectif principal du projet est de promouvoir la collaboration et la coordination entre les acteurs de la prévention que sont l'OFSP, la Suva et Promotion Santé Suisse. Le fruit de cette collaboration est un projet-pilote mené avec Migros Vaud, qui prévoit de développer et de tester des instruments de prévention dans le domaine de la GSE.
Contribution de Promotion Santé Suisse	25 904 CHF (100,0%)	98 612 CHF (100,0%)	52 525 CHF (18,3%)
Partenaires contractuels	Haute école pédagogique de Zurich	RADIX, Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, Université de Berne, Datahouse, Haute école pédagogique de Zurich, Haute école pédagogique de Berne, Haute école pédagogique de Schwyz, Kantonaes Netzwerk Gesunde Schulen Schwyz, auteurs des échelles	OFSP, Suva, IST, In4form
Autres organes / partenaires importants	Voir S-Tool dans les écoles	Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz	OSAV, Unil, EPFL, CSS (Centre Santé et Sport), SSN (Société Suisse de Nutrition)

SANTÉ PSYCHIQUE

	Mandat de prestations – Bases		Mandat de prestations – Bases		Mandat de prestations – Bases	
	Diffusion de la GSE en Suisse (monitoring)		Clip vidéo sur le modèle d'impact GSE de Promotion Santé Suisse		Modèle d'impact GSE «Entreprises»	
	Le monitoring concernant l'avancement et la diffusion de la gestion de la santé dans les entreprises suisses.		Le clip Internet explique aux entreprises de manière compréhensible les liens existant entre ressources et contraintes, santé et motivation et le succès de l'entreprise, et les amène ainsi à prendre conscience du modèle d'impact GSE.		Le modèle d'impact GSE «Entreprises» permet aux entreprises de vérifier les effets des mesures GSE en termes de ressources et de contraintes, de santé et de performance, et de déterminer leur impact sur le succès de l'entreprise.	
Contribution de Promotion Santé Suisse	28750 CHF	(100,0%)	4900 CHF	(100,0%)	9667 CHF	(100,0%)
Partenaires contractuels	Université de Zurich		Cleverclip		Orber GmbH; Dr Andreas Krause	
Autres organes / partenaires importants						
	Mandat de prestations – Bases		Mandat de prestations – Bases			
	Contrôle d'efficacité GSE (développement du guide)		Evaluation de la campagne «10 pas pour la santé psychique»			
	Le guide intitulé «Faire avancer la GSE en vérifiant son efficacité» est le fruit de la collaboration entre des représentants issus du monde scientifique, les entreprises fondatrices du label Friendly Work Space et plusieurs entreprises-pilotes.		La campagne «10 pas pour la santé psychique» a été conçue par Pro Mente Oberösterreich. Le Réseau Santé Psychique Suisse a acquis les droits pour l'utilisation gratuite de la campagne par le biais de ses organisations membres. Aujourd'hui, plus de 40 organisations mettent en œuvre cette campagne.			
Contribution de Promotion Santé Suisse	26 000 CHF	(100,0%)	17 500 CHF	(77,8%)		
Partenaires contractuels	Haute école de Lucerne, Conaptis, Technische Universität Kaiserslautern, Bright Answer (anciennement Cloud Solutions), Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse		Université de Zurich, Psychologisches Institut Persönlichkeitspsychologie und Diagnostik			
Autres organes / partenaires importants	Conseil consultatif économique du label Friendly Work Space		Réseau Santé Psychique Suisse, Institut d'épidémiologie, de biostatistiques et de prévention de l'Université de Zurich (EBPI)			

RENFORCER LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION

	Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Bases	
	Alliance Compétences en santé		Approche multisectorielle de la promotion de la santé: un guide pour la Suisse latine		Evaluation du projet-pilote Prévention des chutes	
	L'Alliance Compétences en matière de santé est une plateforme qui relie les acteurs des domaines de la santé, de la science, de l'éducation, de la politique, de l'économie et des médias pour promouvoir les compétences en santé en Suisse.		Document de travail élaboré en collaboration avec les cantons latins sur la définition, l'utilité et les défis de l'approche multisectorielle. Le guide contient des exemples de bonnes pratiques internationales et un inventaire des expériences effectuées par les cantons latins. Destiné aux décideurs et aux acteurs publics.		Dans le cadre du projet Via, Public Health Services réalise un projet-pilote sur la prévention des chutes chez les personnes âgées. Le projet, mené dans les cantons de St-Gall et des Grisons, fera l'objet d'une évaluation concernant son efficacité.	
Contribution de Promotion Santé Suisse	9000 CHF	[26,0 %]	14 700 CHF	[100,0 %]	41 000 CHF	[100,0 %]
Partenaires contractuels	Fondation Careum, Santé publique Suisse, Merck Sharp & Dohme-Chibret AG, FMH		Bureau BASS, Berne		Haute école de Zurich pour les Sciences Appliquées (ZHAW)	
Autres organes / partenaires importants	OFSP		Conférence latine des affaires sociales et sanitaires (CLASS)		Public Health Services	
	Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Bases		Mandat de prestations – Mise en œuvre	
	MUNTERwegs 2016		Système de qualité quint-essenz		Partenariat Fédération romande des consommateurs (FRC)	
	L'association MUNTERwegs fait appel aux bénévoles qui font office de mentors et mettent en contact des enfants de familles suisses avec des enfants issus de la migration.		Exploitation et développement (technique et au niveau du contenu) du système de qualité dédié aux projets et programmes de promotion de la santé et de prévention (plateforme web www.quint-essenz.ch). Actuellement, le site quint-essenz fait l'objet d'une adaptation, qui permettra au final d'envoyer en ligne les demandes de soutien de projets.		Objectif du partenariat: informer les consommateurs et dialoguer avec les fabricants, les distributeurs et les restaurateurs pour favoriser une offre alimentaire équilibrée.	
Contribution de Promotion Santé Suisse	15 000 CHF	[100,0 %]	135 373 CHF	[100,0 %]	37 500 CHF	[100,0 %]
Partenaires contractuels	Association MUNTERwegs		Büro für Qualitätsentwicklung Zurich, iterum gmbh, RADIX Fondation suisse pour la santé		Fédération romande des consommateurs (FRC)	
Autres organes / partenaires importants					Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	

RENFORCER LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION

	Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Mise en œuvre		Mandat de prestations – Mise en œuvre	
	Mandat de prestations à l'ARPS pour la période 2013–2016		Association Suisse pour l'Evaluation d'impact sur la santé (EIS)		slowUp	
	Tous les cantons sont représentés dans l'Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS). L'ARPS contribue à coordonner et développer la promotion de la santé.		Développement et diffusion d'instruments EIS pour intégrer la promotion de la santé dans les processus décisionnels et ainsi contribuer à un développement durable. Dans son assemblée générale 2015, les membres ont décidé de procéder à la dissolution de l'association pour la fin 2016.		Née en 2000, l'idée de promouvoir l'activité physique sous l'angle du plaisir est devenue aujourd'hui l'une des manifestations en faveur de l'activité physique les plus importantes à l'échelle nationale.	
Contribution de Promotion Santé Suisse	20 000 CHF	[25,8 %]	Inconnue		32 712 CHF	[1,0 %]
Partenaires contractuels	Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé		Association Suisse pour l'Evaluation d'impact sur la santé (EIS) (membres)		Fondation SuisseMobile, Suisse Tourisme	
Autres organes / partenaires importants	OFSP, cotisations des cantons membres		Cantons du Tessin, du Jura, de Vaud et de Genève, equiterre, Santé publique Suisse		Divers partenaires régionaux	
	Mandat de prestations – Mise en œuvre					
	VIA					
	Projet en collaboration avec dix cantons ayant pour groupe cible les personnes âgées vivant chez elles sur les thèmes d'intervention «Promotion de l'activité physique», «Prévention des chutes» et «Santé psychique».					
Contribution de Promotion Santé Suisse	352 429 CHF	[70,0 %]				
Partenaires contractuels	Cantons AR, BE, GR, NW, SH, SG, TG, UR, VD, ZG; mandat pour la mise en œuvre: Public Health Services					
Autres organes / partenaires importants	SuisseEnergie, FSR, canton de Zurich, bpa – Bureau de prévention des accidents, Pro Senectute					

Sources

Page 15

Chaîne d'impact des programmes d'action cantonaux

Stamm, H. et al. Monitoring des données relatives au poids effectué par les services médicaux scolaires des villes de Bâle, Berne et Zurich. Evaluation comparative des données de l'année scolaire 2014/2015. Promotion Santé Suisse, feuille d'information 13, Berne et Lausanne, en ligne: www.promotionsante.ch/publications

Page 17

Job Stress Index 2016:

stress chez les personnes actives en Suisse

Igic et al. (2016). Job Stress Index 2016, Indicateurs relatifs au stress chez les personnes actives en Suisse. Promotion Santé Suisse, feuille d'information 10, Berne et Lausanne, en ligne: www.promotionsante.ch/publications

Page 24

Champs d'action de la stratégie MNT

Tiré de: Office fédéral de la santé publique (OFSP) et Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT), p. 10, en ligne: www.bag.admin.ch

Bibliographie

Page 22

Perrig-Chiello, P., Hopflinger, F., & Schnegg, B. (2010). Pflgende Angehörige von älteren Menschen in der Schweiz. SwissAgeCare-2010. Rapport final.

Impressum

Editeur

Promotion Santé Suisse, Berne

Concept

Partner & Partner, Winterthour,
et Promotion Santé Suisse, Berne

Textes et rédaction

Promotion Santé Suisse, Berne

Photos

Philipp Zinniker, Berne
Werner Tschan, Berne

Graphisme

Partner & Partner AG, Winterthour
et Promotion Santé Suisse, Berne

© Promotion Santé Suisse, avril 2017

Tous droits réservés. Reproduction uniquement
avec l'autorisation de Promotion Santé Suisse.

Ce rapport annuel n'est disponible que sous forme électro-
nique à l'adresse www.promotionsante.ch/rapportdegestion